

# De la collecte à la valorisation textile

le Relais : Donner vos vêtements, Que deviennent vos dons ?

<http://www.lerelais.org/commentcamarche.php>

**Le SYMTOMA** Aigoual - Cévennes - Vidourle (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilés) gère le transport et le traitement des déchets pour 4 Communautés de Communes.

Le SYMTOMA est compétent pour collecter les textiles déposés dans les colonnes installées sur l'ensemble du territoire. Une fois récupérés par les agents du SYMTOMA, ils sont déposés dans les ateliers du syndicat mixte à St Hippolyte du Fort, avant d'être récupérés par l'entreprise d'insertion Le Relais, en vue de leur recyclage.

**Le Relais**, un rôle moteur dans le développement de la filière

Lorsqu'en 1984, la communauté Emmaüs de Bruay-la-Buissière cherche un moyen pour favoriser l'insertion par le travail de personnes en situation d'exclusion, l'activité de collecte / valorisation textile est rapidement privilégiée, car elle permet l'embauche d'une main d'œuvre nombreuse et peu qualifiée. C'est ainsi qu'est créé le Relais, qui va jouer un rôle moteur dans le développement et la professionnalisation de la filière en France.

**Le Relais s'attache avant tout à créer un maximum d'emplois durables sur le territoire.** Ainsi, tous les textiles collectés ont vocation à être triés et conditionnés sur le territoire national car c'est l'activité de tri qui génère le plus d'emplois (623 emplois en 2012).

Le Relais dispose pour cela de 14 centres de tri conventionnés Eco TLC. Ces centres constituent le maillon essentiel de la filière. **Localisés au cœur des périmètres de collecte, ils permettent ainsi de réduire considérablement l'empreinte carbone de l'activité.** Le Relais développe 2 à 3 centres de tri par an.

De plus, le partage d'expérience et de savoir-faire avec des partenaires associatifs a été à l'origine de la mise en place de 12 plateformes de tri avec transferts de compétences, soutien au démarrage et garantie de débouchés.

Le Relais approvisionne également les trieurs privés qui exercent en France et y créent de l'emploi (15% des tonnages collectés à ce jour). Les tonnages collectés qui sont au-delà des capacités de tri actuelles sur le territoire national ont vocation à l'être au fur et à mesure de la création des nouveaux centres de tri.

## De la collecte à la valorisation textile

le Relais : Donner vos vêtements, Que deviennent vos dons ?

<http://www.lerelais.org/commentcamarche.php>

## Que deviennent vos dons ?

### Une valorisation de vos vêtements à 97%

Grâce à vos dons, le Relais récupère chaque semaine plus de 1 800 tonnes de textiles, ce qui représente 55 % de la collecte en France. Ces textiles sont acheminés vers 14 centres de tri, pour connaître différents sorts selon leur état et leur qualité :



- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.
- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

Pour en savoir plus sur le circuit des textiles au Relais, cliquez [ici](#).

Au Relais, chaque centime généré est réinvesti à des fins de lutte contre l'exclusion.

En développant l'activité textile et en prenant en charge toute la filière – la collecte, le tri, la valorisation –, le Relais crée des emplois durables pour des personnes en difficulté. En 30 ans, plus de 2 200 emplois ont ainsi été créés. Dans le même temps, le Relais est devenu leader de la filière en France, démontrant que professionnalisme et solidarité sont parfaitement compatibles.

# De la collecte à la valorisation textile

le Relais : Donner vos vêtements, Que deviennent vos dons ?

<http://www.lerelais.org/commentcamarche.php>

